

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

CONSEIL D'ADMINISTRATION

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 juin 2016

OBJET :

**Compte administratif et
compte de gestion 2015**

**Rapporteur : Mme CADET
Délibération n°2**

EXPOSE DES MOTIFS

Conformément à la réglementation en vigueur, l'ordonnateur est tenu de rendre compte des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Le compte administratif est le document qui retrace les réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres). Ce document qui présente les résultats comptables de l'exercice N-1 doit être approuvé par l'assemblée délibérante.

Pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2015, les écritures dégagent les résultats suivants :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	6 525,71 €				6 525,71 €	- €
Opérations de l'exercice	271 273,92 €	290 784,45 €	- €	- €	271 273,92 €	290 784,45 €
Total	277 799,63 €	290 784,45 €	- €	- €	277 799,63 €	290 784,45 €
Résultats de clôture		12 984,82 €				12 984,82 €

En volume, le budget du Centre Communal d'Action Sociale a évolué de + 17 % en 2015.

L'étude de la situation financière de l'établissement laisse apparaître un solde excédentaire de 12.984,82 €, en progression de 19.510 € par rapport au résultat déficitaire de l'exercice précédent.

Plus particulièrement, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 271.273,92 € en 2015 (contre 231.745,61 € en 2014), pour 290.784,45 € de recettes (contre 214.932,32 € en 2014), hors résultats reportés de l'exercice précédent.

Pour mémoire et dans le prolongement de la présentation de la situation financière de l'établissement opérée lors du débat d'orientations budgétaires le 3 mars dernier, l'évolution significative des réalisations s'explique principalement par le transfert d'un agent de la ville sur le budget de l'établissement.

Pour mémoire, au 1^{er} janvier 2015, le CCAS a accueilli, dans le cadre d'une mutation, un agent communal à temps complet dans ses effectifs pour assurer des fonctions d'animation dans les domaines de l'animation des quartiers, de la médiation sociale et de l'emploi, pour un montant de 34.850 €/an.

Outre le transfert susvisé, la masse salariale a continué d'évoluer sous l'impact :

- de la revalorisation des titres-restaurant ;
- des avancements de grade et d'échelons ;
- de la revalorisation des cotisations patronales de retraite ;
- de l'indemnisation des travaux supplémentaires liés à l'organisation des consultations électorales.

Les charges à caractère général ont connu également une évolution significative (+ 18 %) en raison notamment du paiement d'un arriéré d'abonnement de téléassistance, du transfert d'une enveloppe du budget de la commune, de la mise en place de nouvelles actions en direction des seniors, de la réalisation du document unique d'évaluation des risques professionnels et de l'organisation d'une sortie famille.

Les autres charges de gestion courante, composées des aides et secours versées par le CCAS, se sont une fois rétractées grâce au soutien de l'épicerie solidaire, permettant à l'établissement de mettre en œuvre de nouvelles actions.

S'agissant de la progression des recettes, celle-ci s'explique principalement au travers de nouvelles participations :

- de la Communauté Urbaine du Grand Nancy, notamment dans le cadre du dispositif d'aide au paiement des factures d'eau ;
- des seniors pour l'organisation de sorties et voyage ;
- de la ville d'Essey-lès-Nancy avec l'apurement du déficit d'exploitation de l'exercice précédent et la reconstitution d'un nouvel excédent.

Parallèlement à l'adoption du compte administratif, il appartient à

l'assemblée délibérante d'arrêter le compte de gestion 2015, communiqué par Monsieur le Trésorier Principal d'Essey-lès-Nancy, qui retrace toutes les opérations comptables passées au titre de l'exercice 2015.

Considérant l'identité de valeurs entre les écritures du compte administratif et du compte de gestion, il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver le document du comptable.

PROPOSITIONS

Il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2015.

DELIBERATION

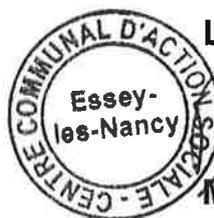
Le Conseil d'Administration du C.C.A.S., après que Monsieur le Président se soit retiré, approuve à l'unanimité des suffrages exprimés, le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2015.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 21 juin 2016.

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

REUNION DU MARDI 14 JUIN 2016

**SOUS LA PRESIDENCE DE
Mme Nadine CADET VICE-PRESIDENTE DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	9
Nombre de votants	9

PRESENTS :

Mmes Myriam LEDROIT, Véronique SAGET, Jacqueline BELLIER,
Rosette GIRSCH, Janine MARCHAL et Marie-France METZELARD.
MM. Guy FRANIATTE et Claude CHASSARD.

EXCUSEE :

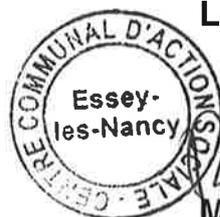
Mme Stéphanie GEORG

ABSENTS :

Mmes Patricia LANZI et Marie-France LACOUR.
MM. Louis CAUSERO, Matthieu RIFF, Jean-Pierre BRANDELY et
Patrick CAILMAIL.

Pour extrait,

Le Président,



Michel BREUILLE